

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 4 novembre 2016

**2<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2016-10-2-5

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU TECHNOPORT DES TROIS  
FRONTIERES  
VERSEMENT DE LA PARTICIPATION POUR L'ANNEE 2016**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le versement de la participation départementale au Syndicat Mixte d'Aménagement du Technoport des Trois Frontières pour un montant de 20 000 €, inscrit au budget 2016 du Conseil départemental.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie lors de la réunion en date du 23 septembre 2016.

Le Département du Haut-Rhin est membre, avec la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières. Ce dernier a pour objet la maîtrise foncière, l'aménagement et la valorisation des terrains de la sablière situés à l'Est de l'A 35, à l'Ouest de la ligne de chemin de fer Mulhouse – Bâle, au Sud de la D 12b et au Nord de la RD 105.

Le budget primitif 2016 du Syndicat Mixte s'établit à 1 431 384,35 € dont 348 443,66 € en fonctionnement et 1 082 940,69 € en investissement.

Les membres du Syndicat Mixte contribuent pour partie aux charges de fonctionnement, et leur participation est statutairement répartie de la façon suivante : Département (40 %), Communauté d'Agglomération des Trois Frontières (60 %).

La participation des membres aux charges de fonctionnement s'élève en 2016 à 50 000 €, ce qui porte la part départementale à 20 000 €.

La somme correspondante a été inscrite au budget 2016 du Conseil départemental du Haut-Rhin.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'autoriser le versement, en une seule fois, d'une participation de 20 000 € au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières pour l'année 2016,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F715, chapitre 65, fonction 71, nature 6561 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN